

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'OFFICE ECONOMIQUE WALLON DU BOIS LANCE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION A LA FILIERE BOIS LOCALE

Marche-en-Famenne, le 11 juillet 2017 – Pourquoi aller chercher ailleurs ce que nous faisons très bien chez nous ? Voilà la question qui sera au centre d'une campagne de sensibilisation de l'Office économique wallon du bois dont le lancement est prévu le 11 juillet 2017. Des spots radio et télé ainsi que des affiches abribus donneront un coup de projecteur sur les ressources forestières wallonnes et les produits issus du savoir-faire de nos entreprises. Une initiative qui bénéficie du soutien de la Wallonie et de la marque collective « Bois local – Notre savoir-faire ».

Oufti !

Accent anglophone, vues aériennes, gros plans, atmosphère mystérieuse, etc. Les différents supports développés dans le cadre de la campagne de sensibilisation suggèrent un ailleurs, lointain et énigmatique. Ils plongent auditeurs et téléspectateurs dans une ambiance digne d'une bande-annonce pour le prochain blockbuster. Et soudain, un accent bien de chez nous retentit et nous ramène brutalement dans notre chère et tendre Wallonie. Car oui, nous sommes bien en Wallonie !

Nous avons les ressources...

Avec 556.000 ha de surfaces forestières, soit **33 % de son territoire**, la Wallonie dispose d'un capital boisé très intéressant tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Le bois possède par ailleurs la singularité d'être l'unique matière première indéfiniment renouvelable. Cette propriété en fait le matériau de l'économie circulaire par excellence et lui confère un statut particulier dans les modèles économiques de demain. La valorisation de cette ressource locale s'inscrit donc pleinement dans la logique des circuits courts prônés par le Gouvernement wallon.

... et le savoir-faire

La forêt en Wallonie, ce sont aussi **8.000 entreprises** et **18.300 emplois directs**, le plus souvent en zones rurales. Une véritable richesse économique qu'il convient de mettre en lumière et de mieux exploiter. C'est également l'objectif du Gouvernement wallon et de la campagne de sensibilisation, qui souligne l'importance de nos entreprises pour l'économie régionale au travers de la richesse et des emplois qu'elles génèrent.

Le Ministre wallon de la Nature et des Forêts, René COLLIN, ajoute : « *Peu de productions de matières premières peuvent se vanter de produire autant de valeur ajoutée que celle du bois local. Issu de nos forêts, le bois local est prélevé et transformé grâce à la tradition du savoir-faire wallon, patrimoine de notre ruralité, tout en apportant une réponse adéquate au développement d'une économie durable et à l'atténuation de notre empreinte carbone. Le bois local, c'est la matière noble, wallonne et rurale par excellence.* »

Couper un arbre pour faire vivre la forêt

Nos industriels wallons bénéficient d'une production forestière de qualité qu'ils valorisent sous de nombreuses formes, au travers de **produits traditionnels mais aussi innovants**. Si les châssis, portes, meubles, éléments de construction, emballages, jouets, boissellerie, bois de chauffage, etc. sont bien ancrés dans les traditions de la filière bois, d'autres produits apparaissent sur le marché et offrent autant de nouveaux débouchés à nos essences locales : terrasses et bardages en chêne ou en hêtre, éléments de construction assemblés sans clous ni colle ou profilés lamellé-collés destinés à la production de châssis.

Le bois idéal ? Du bois local !

Trop souvent encore, nous voyons nos précieuses ressources forestières prendre la direction de contrées lointaines à l'état brut. Elles y sont transformées avant de nous revenir sous forme de produits finis ou semi-finis. La transformation locale permet donc de conserver sur notre territoire la valeur ajoutée, les emplois et un savoir-faire qui serait difficile à reconstruire s'il venait à disparaître. Sans mentionner l'impact positif pour le climat des conteneurs qui ne prendront pas la mer jusqu'à l'autre bout du monde... et retour.

Avec le soutien de la Wallonie

Cette campagne de sensibilisation à la filière bois s'inscrit dans le cadre général du gouvernement thématique « Consommons wallon », qui contient un ensemble de mesures concrètes articulées autour de cinq thèmes identifiés comme prioritaires par une étude de l'Iweps. La campagne fait partie du 2^e thème, intitulé « Mieux faire connaître les produits wallons ». Plus précisément, il s'agit de développer et de soutenir la filière bois wallonne en sensibilisant les consommateurs quant à l'importance du bois et de la filière bois. Loin d'être une action isolée, cette campagne fait donc partie d'un ensemble d'actions complémentaires et concertées.

Pour René COLLIN, Ministre wallon de la Nature et des Forêts, la filière bois en Wallonie constitue un potentiel économique essentiel pour notre ruralité, avec un nombre important d'emplois non délocalisables, qu'il convient de mettre en lumière et de mieux exploiter. C'est, entre autres, pour cette raison qu'il a décidé de soutenir cette campagne de promotion qui valorise notre savoir-faire, nos ressources locales et par ricochet la marque « Bois Local – Notre savoir-faire », qui permet au consommateur d'identifier sans ambiguïté les produits transformés en Wallonie à base de la matière première fournie par nos forêts. Ardent défenseur de la multifonctionnalité de la forêt, René COLLIN, rappelle enfin que la forêt assume également un rôle social et environnemental majeur.

Rendez-vous à Libramont

Point d'orgue de la campagne, une maison entièrement réalisée en bois local sera présentée aux visiteurs lors de la prochaine Foire de Libramont. Elle servira de vitrine au savoir-faire wallon et à de nombreux produits réalisés par des entrepreneurs qui travaillent le bois local sous toutes ses formes. De quoi finir de convaincre les visiteurs qu'ils ont parfois tendance à aller chercher ailleurs ce que nous faisons en fin de compte très bien chez nous.

Une marque pour guider les consommateurs

En 2015, 7 entreprises wallonnes présentaient leur nouvelle marque collective « Bois local – Notre savoir-faire » lors de la journée inaugurale de la Foire de Libramont. Objectif : permettre au consommateur d'identifier les produits réalisés en Wallonie, à base de bois provenant de forêts situées à proximité de leur endroit de transformation. Aujourd'hui, quelque 30 entreprises ont rejoint cette initiative encadrée par l'Office économique wallon du bois et arborent fièrement la pastille rouge sur leurs produits, emballages, supports publicitaires, site Internet, etc.

Pour plus d'informations

Office économique wallon du bois

Emmanuel Defays, Directeur : e.defays@oewb.be – 0476 48 46 98

François Sougnez, contact presse : f.sougnez@oewb.be - 084 46 03 49

Les supports de la campagne sont disponibles sur www.oewb.be/campagne

www.oewb.be

www.boislocal.be

Où nous trouver à Libramont ?

Office économique wallon du bois

Hall 3 - Stand H3.05

A propos de l'Office économique wallon du bois

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Office économique wallon du bois a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en assurant une affectation consensuelle de la ressource.